



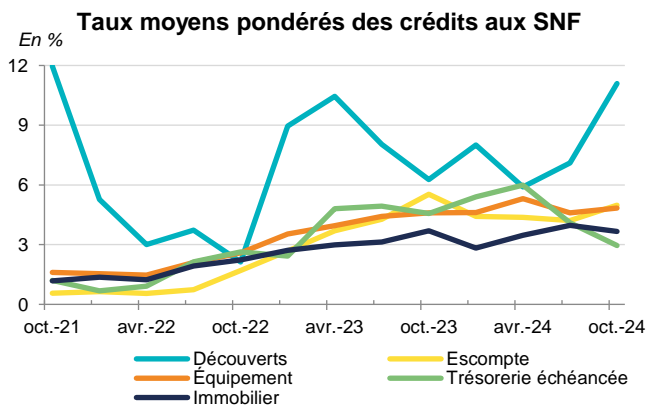
CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux entreprises Martinique 4ème trimestre 2024

Malgré la détente sur les taux directeurs initiée par la BCE depuis juin 2024, les taux des crédits aux entreprises évoluent de façon hétérogène sur un an. Leur diminution pourrait se matérialiser en 2025.

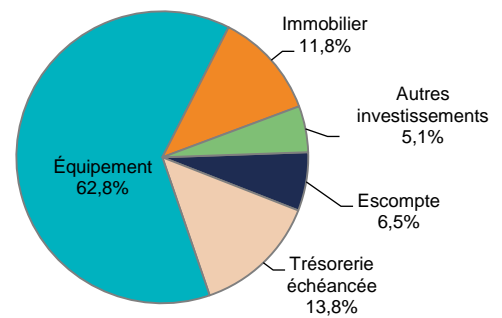
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'inscrit en légère hausse au 4^{ème} trimestre. Il s'établit à 4,84 % (+25 pdb entre juillet et octobre 2024 et +25 pdb sur un an). L'écart de taux se creuse avec la France entière (écart de +78 pdb désormais). Ces crédits sont souscrits à taux fixes, pour une durée moyenne de 11 ans (9 ans au niveau national).
- En revanche, le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** se replie à 2,96 % (-113 pdb entre juillet et octobre et -244 pdb sur un an). Cette baisse marquée s'explique par l'octroi de deux crédits d'exploitation de montants significatifs accordés à des taux inférieurs (hors ces deux crédits, le taux s'établit à 4,03 %).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** est également orienté à la baisse (-30 pdb entre juillet et octobre). À 3,67 % il est inférieur aux taux moyens des autres DROM et de la France entière.
- Le taux moyen des **découverts** connaît une augmentation marquée, après une hausse au trimestre précédent. Il s'élève à 11,10 % (+399 pdb entre juillet et octobre, après +121 pdb entre avril et juillet) et est le plus élevé des DROM ce trimestre.

Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



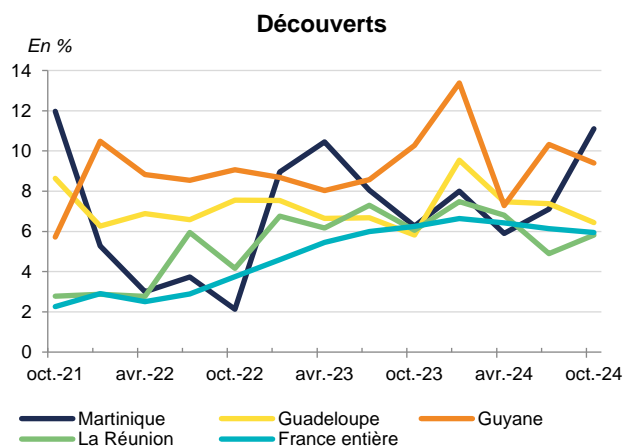
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

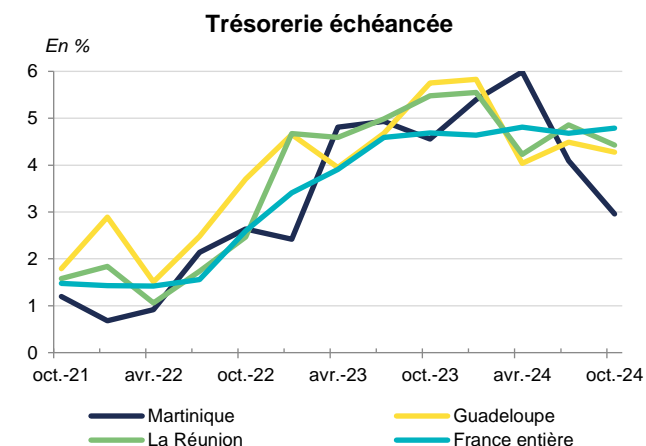
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en octobre 2024 (%)		Taux moyens pondérés en juillet 2024 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	11,10	5,94	7,11	6,13	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,96	4,79	4,09	4,68	39	24	68	16	4,60	4,93
Équipement	4,84	4,06	4,59	4,33	115	115	98	78	4,78	3,95
Immobilier	3,67*	4,01	3,97*	4,19	204*	190	100*	87	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

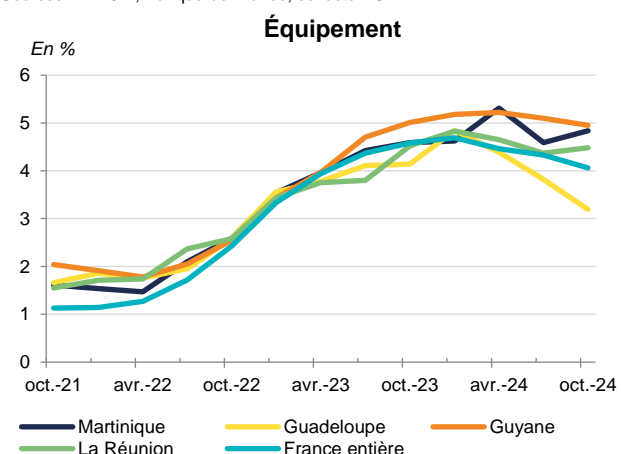
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



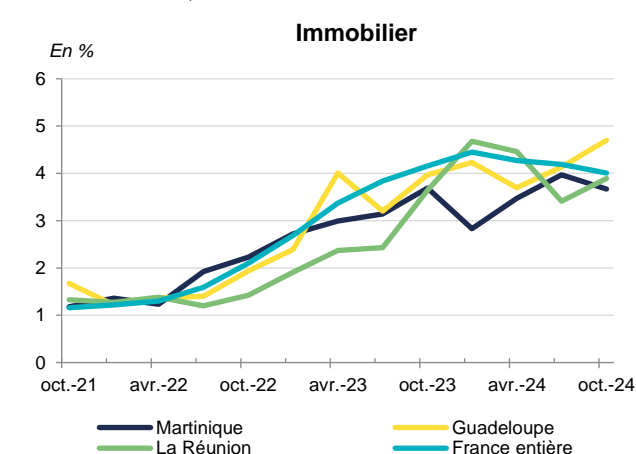
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : A. BOILEAU

Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur: IEDOM